

L'ACTION

*Réaliser une Évaluation d'Impact en Santé (EIS) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Vesoul-Val de Saône***Objectif**

Inscrire l'aménagement du territoire dans une approche globale de la santé

Objectifs spécifiques

- Mettre en place une expérimentation
- Sensibiliser les élus à un urbanisme favorable à la santé des habitants
- Aider à la décision à travers des scénarios de développement préférentiel
- Traduire des enjeux de santé à travers le SCoT

Ressources nécessaires

- *L'implication des élus*
- *L'accompagnement par des partenaires :*
 - Association Equiterre dans la première phase
 - Professeur Nicolas CANTOREGGI, enseignant chercheur à l'université de Genève
- *Le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé BFC*
- *Le rôle d'animation et d'observateur de l'Observatoire Régional de Santé BFC*

**Partenaires**

- ARS BFC
- Association Equiterre
- ORS BFC
- Université de Genève

Facteurs de réussite

- *Appropriation de la démarche* par les parties prenantes : interconnaissance entre les partenaires, nécessité d'avoir un langage commun
 - *Engagement* des partenaires
 - *Motivation* des élus
- *Transversalité de la démarche* avec les autres dispositifs : (plan climat, Contrat Local de Santé, ...)
- *Appui de l'université de Genève* habituée aux EIS

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

Réaliser une Évaluation d'Impact en Santé (EIS) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Vesoul-Val de Saône

En 2015, avec le soutien de l'ARS, les élus du Pays s'engagent dans une expérimentation inédite : la réalisation « d'une EIS – Évaluation de l'Impact sur la Santé » du SCoT. Cette action s'inscrit de manière transversale dans le cadre du « Contrat Local de Santé » animé par le Pays. Cette approche qui vise à mesurer les impacts, positifs et/ou négatifs, des choix des élus en matière de développement, d'aménagement et d'urbanisme, sur la santé globale des habitants du Pays, s'est articulée autour de plusieurs temps forts :

- une phase d'acculturation de la problématique auprès des élus du territoire et d'échanges entre les différents partenaires de cette expérimentation, afin d'en déterminer les attentes mais aussi les limites, l'EIS débutant trois ans après le lancement de l'élaboration du SCoT ;
- une 1^{ère} évaluation, dite « grosses mailles », achevée en 2016, réalisée sur la base du scénario préférentiel de développement du territoire à horizon 2034, destiné à aiguiller les élus dans leurs choix pour la construction du projet de territoire retranscrit dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT ;
- une 2^{ème} évaluation, dite « fines mailles », visant d'une part à réaliser une évaluation formelle des orientations du PADD en termes de conformité avec les objectifs d'un urbanisme favorable à la santé et d'autre part, à définir des recommandations permettant d'alimenter l'écriture du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCoT, en fonction des impacts sur la santé du projet de territoire finalement validé par les élus ;
- une dernière étape portant sur une relecture « critique » du DOO, en vue d'en évaluer la conformité au regard des recommandations faites précédemment, a finalisé l'EIS menée sur le SCoT du Pays Vesoul – Val de Saône.

L'EIS du SCoT s'est achevée par un rapport de synthèse produit par l'ARS et structuré en 3 parties :

- Les orientations de l'EIS
- L'impact sanitaire des objectifs
- La priorisation des objectifs.

Temps et lieux

Ce projet a débuté en 2015 sur le Pays Vesoul - Val de Saône et se poursuit encore aujourd'hui.

Logistique

- Accompagnement et animation par l'association Equiterre
- Financement par le Pays Vesoul - Val de Saône et l'ARS BFC

Bilan en 2020

- La sensibilisation des élus à intégrer la santé environnementale dans les décisions
- La mobilisation active des partenaires
- Les retours grâce aux deux évaluations effectuées



CONTACT : Violette BEAUVAL
Chargée de mission SCoT
scot.pvvs@vesoul.fr



Clés de la mobilisation

- Mobilisation des élus référents
- Lien avec la politique de santé portée par le Pays
- Confiance et motivation des financeurs
- Suivi du comité de pilotage

Facteurs d'amélioration

- Avoir un calendrier cohérent entre les dispositifs
- Développer une approche pédagogique dès le départ auprès des acteurs
- Associer les citoyens, les professionnels de santé et les acteurs socio-économiques à la concertation

